

**Appel à candidature**  
**à un poste de Technicien Forestier (H/F)**  
**Centre National de la Propriété Forestière**  
**Bretagne Pays de la Loire**

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Technicien Forestier (H/F) Loire-Atlantique</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDI à temps complet</b> de droit public, selon statut des personnels du CNPFP (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFP (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent <b>ou</b> grilles fonction publique de l'Etat. <b>Fourchette</b> : entre 31,6 K€ et 41,2 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	<b>Saint-Herblain (44)</b>
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>1/05/2024</b>

---

### Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

En Bretagne Pays de la Loire, la forêt couvre 640 000 ha dont 90% de forêt privée. La délégation Bretagne Pays de la Loire du CRPF est composée de 30 personnels techniques et administratifs implantés sur 9 départements, au service des propriétaires forestiers de la région.



## Description du poste

Sous l'autorité du directeur et de l'ingénieur de secteur :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes, suivi des PSG ;
- Vulgarisation de la gestion forestière, réunions, études, publications ;
- Regroupement, appui aux stratégies locales de développement forestier ;
- Relations avec les organisations professionnelles, les partenaires du CRPF et les élus locaux, pour la Loire-Atlantique.
- Mise en place et suivi de placettes du réseau de référence ;
- Correspondant observateur pour le département de Loire Atlantique

Les missions pourront être complétées selon l'évolution des documents cadres nationaux et régionaux et les études régionales en cours. Par ailleurs, le technicien sera amené à développer progressivement une ou plusieurs compétences transversales pour lesquelles il deviendra référent régional. Il pourra également contribuer ponctuellement à certaines études ou travaux nationaux.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Brevet de Technicien supérieur forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée ;
- Intérêt pour la gestion des forêts de l'Ouest ;
- Connaissance et expérience souhaitées en matière de développement forestier ;
- Permis B obligatoire.

### Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse, de rédaction ;
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe ;
- Bonne compétence en matière de Système d'Information Géographique et de logiciels bureautiques ;
- Capacité à rendre compte ;
- Aptitude physique au travail de terrain

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- télétravail envisageable (nombre jours selon le métier exercé) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

## Personnes à contacter

- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF : 06 84 83 36 52 - arnaud.guyon@cnpf.fr
- Nicolas LORIQUE, Directeur adjoint du CRPF : 02 99 30 44 99 - nicolas.lorique@cnpf.fr



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective le **15 mars 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé : études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à : [paysdeloire@cnpf.fr](mailto:paysdeloire@cnpf.fr)

ou

par courrier à : M. le Directeur du CRPF de Bretagne - Pays de la Loire  
36 avenue de la Bouvardière  
44800 SAINT-HERBLAIN

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra entre le **22 mars 2024 et le 05 avril 2024**, dans les locaux du CNPF, à Saint-Herblain (36 avenue de la Bouvardière 44800 Saint-Herblain).



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)

